



agence d'urbanisme de
la région mulhousienne



PLAN-GUIDE POUR ZILLISHEIM

Espaces publics, modes doux et cadre de vie





Réalisation d'un PLAN-GUIDE

Ce plan-guide est un document de référence proposant une réflexion à l'échelle communale ainsi que des propositions d'aménagement plus ciblées. Il rassemble des pistes de travail à différentes étapes de l'élaboration d'un projet :

- **Conseiller sur le lancement d'une démarche**
 - ▶ méthode/contacts
- **Contribuer à définir un programme**
 - ▶ fournir des éléments d'aide à la décision :
définition d'orientations
- **Esquisser un projet**
 - ▶ illustration pour tester la faisabilité, en préalable au lancement d'études complémentaires

Les propositions d'amélioration du cadre de vie passent par un travail sur les réseaux « **modes actifs** » (piéton/vélo) ainsi que sur la qualité des **espaces extérieurs stratégiques** : espaces publics, abords d'équipements, accompagnement des infrastructures.



Le sommaire



2 axes de travail



Réflexion sur les « modes actifs » : piétons et cycles

- Maillage à l'échelle communale
- Les secteurs à enjeux
- La mise en valeur par l'animation et la qualité du cadre de vie

Les secteurs stratégiques d'aménagement

- **Le Faubourg de Mulhouse**
 - L'entrée Est de bourg : intégration paysagère
 - Le carrefour avec la rue du Gal Plessier : continuité cyclable et paysage
- **La rue du Séminaire :**
L'école primaire et l'aire de jeux
- **Le centre village**
 - De la gare à l'Eglise
 - Rue de Hochstatt et pont mobile
- **La plaine sportive :**
Principes, programmation et références





MODES ACTIFS : maillage piéton et cycles

Itinéraires cyclables (recensés 01. 2021 - m2a)

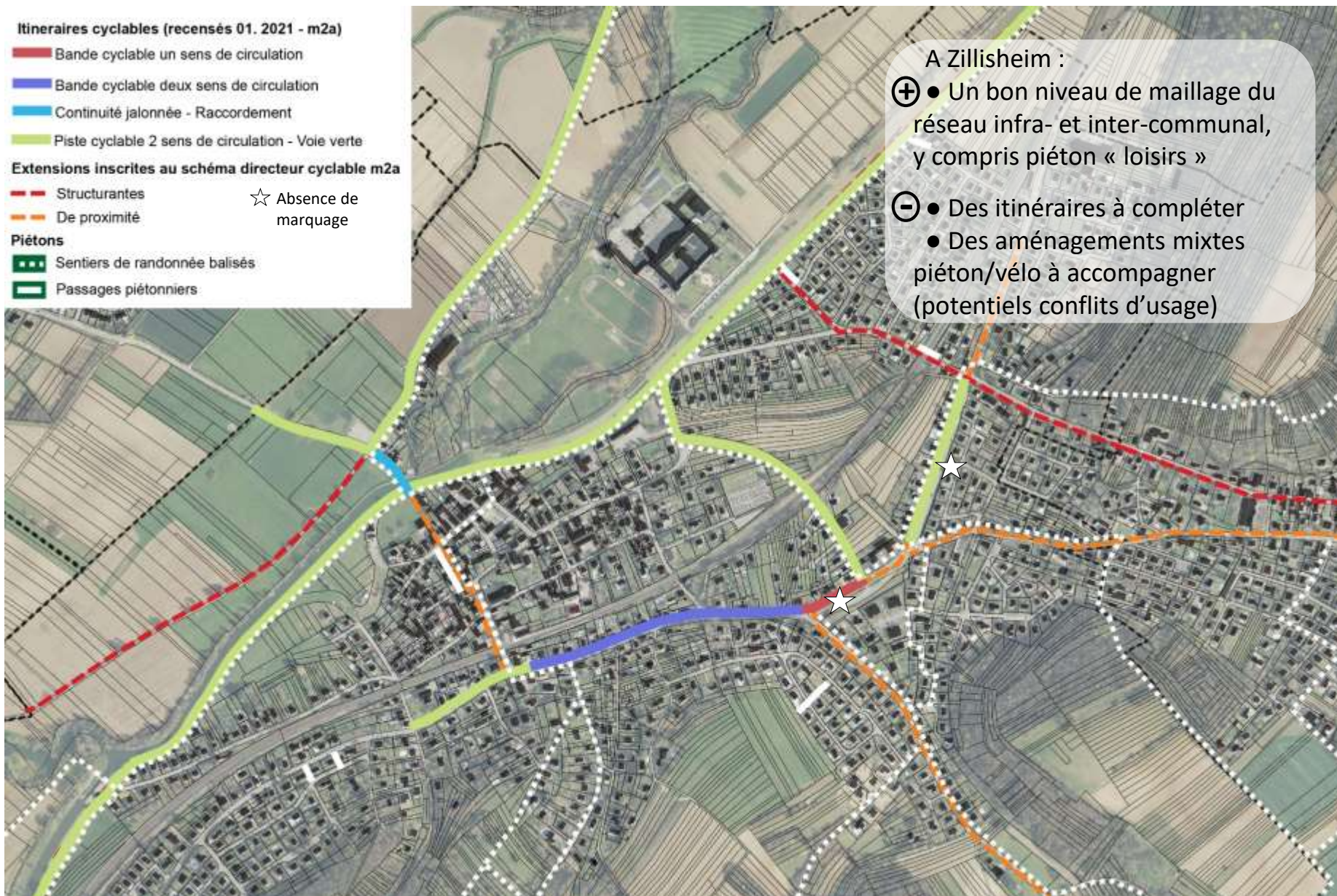
- Bande cyclable un sens de circulation
- Bande cyclable deux sens de circulation
- Continuité jalonnée - Raccordement
- Piste cyclable 2 sens de circulation - Voie verte

Extensions inscrites au schéma directeur cyclable m2a

- Structurantes
- De proximité
- Absence de marquage

Piétons

- Sentiers de randonnée balisés
- Passages piétonniers



A Zillisheim :

- Un bon niveau de maillage du réseau infra- et inter-communal, y compris piéton « loisirs »
- Des itinéraires à compléter
- Des aménagements mixtes piéton/vélo à accompagner (potentiels conflits d'usage)



MODES ACTIFS : points à enjeux



1. Comment faciliter la cohabitation des différents modes de déplacement au niveau du pont mobile ?



3. Mise en valeur/animation des bords du canal



Commune : lors des nouveaux aménagements, assurer la continuité et le confort des cheminements piétons

2. De la Gare à l'Eglise : comment intégrer les modes doux ?



4. Assurer les connexions cyclables au niveau du carrefour Rue Gal Plessier/Fbg de Mulhouse



Proposition 1 : Jouer sur la situation de la commune sur l'Eurovéloroute et le tourisme cyclable et faciliter également l'usage quotidien du vélo

- Proposer un panneau incitant à se rendre dans le centre village à partir de la véloroute (+ plan réseau)
- Proposer des services aux cyclistes :
 - Stationnements cycles visibles place de la Mairie
 - Espace de pause sur la véloroute (aire pique nique avec arceaux vélo)
 - Entretien : station de pompage,...
 - Si le tissu associatif est intéressé: « repair café » spécial cycles



Aire de pique nique

« L'Atelier », le repair-café de Saint Louis



Station de lavage, maintenance et gonflage pour vélos - Issenheim – référencée sur le site **l'Alsace à vélo**

► Zillisheim : première commune de m2a pour le Label national « Accueil vélo » ?

Proposition 2 :

Faire de la promenade du canal un espace de loisirs et de culture, à ciel ouvert

Animer le parcours grâce à un fil conducteur :

- **Permanent** : Type « chemin des planètes » ou autre thématique (ex. le fil de l'histoire de France, de l'Alsace,...). En faire éventuellement un projet pédagogique avec les écoles de la commune.
- **Temporaire** : exposition d'œuvres « musée en plein air »

Partenariat à rechercher (FRAC, écoles d'art de Mulhouse ou de Belfort...)

- panneaux photo temporaire (ex. biennale de photo de Mulhouse et expérience de Hombourg)
- Installations artistiques (visite covid possible) : sculptures, installations

Assurer le confort par du mobilier urbain simple

> Des actions susceptibles d'attirer d'autres initiatives (guinguette,...)



Le long du canal à Huningue



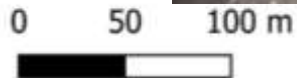
Exposition photo



Installations artistiques



Le canal : Espaces susceptibles d'accueillir des installations



Le canal : Espaces susceptibles d'accueillir des installations



Aménagement minimal
(bancs, signalisation)

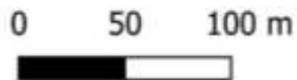
Seule opportunité de
créer un espace
public en bord de
canal : à étudier ?

Linéaire d'exposition /
panneau sur bas-côté
enherbé (pas de circulation
piétonne en dehors du
chemin existant)

Installation
d'assises

Etape vélo ou
installation
pédagogique





Bas-côté
large

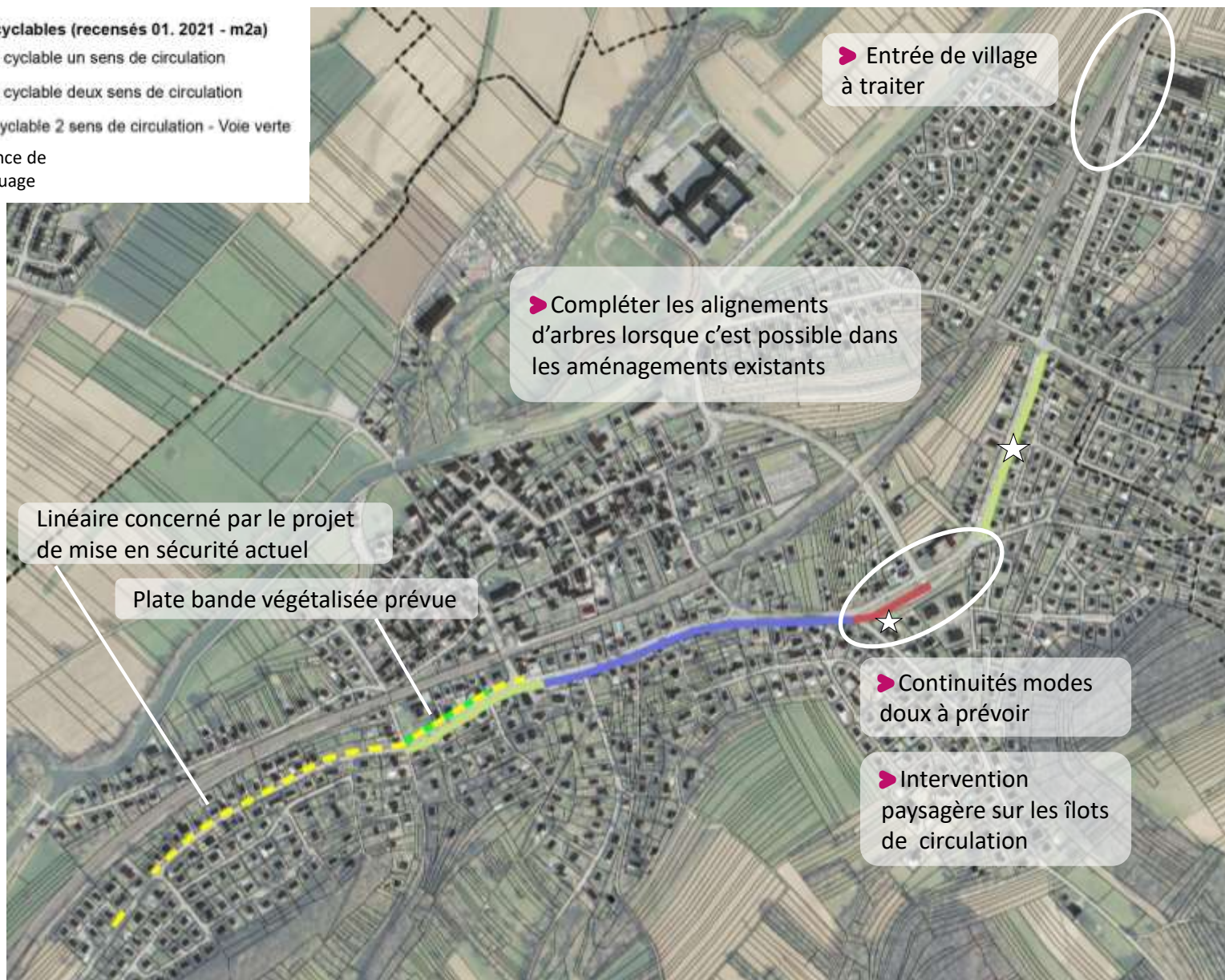




FAUBOURG DE MULHOUSE : état des lieux et pistes

Itinéraires cyclables (recensés 01. 2021 - m2a)

-  Bande cyclable un sens de circulation
-  Bande cyclable deux sens de circulation
-  Piste cyclable 2 sens de circulation - Voie verte
-  Absence de marquage





FAUBOURG DE MULHOUSE - Entrée Est du bourg

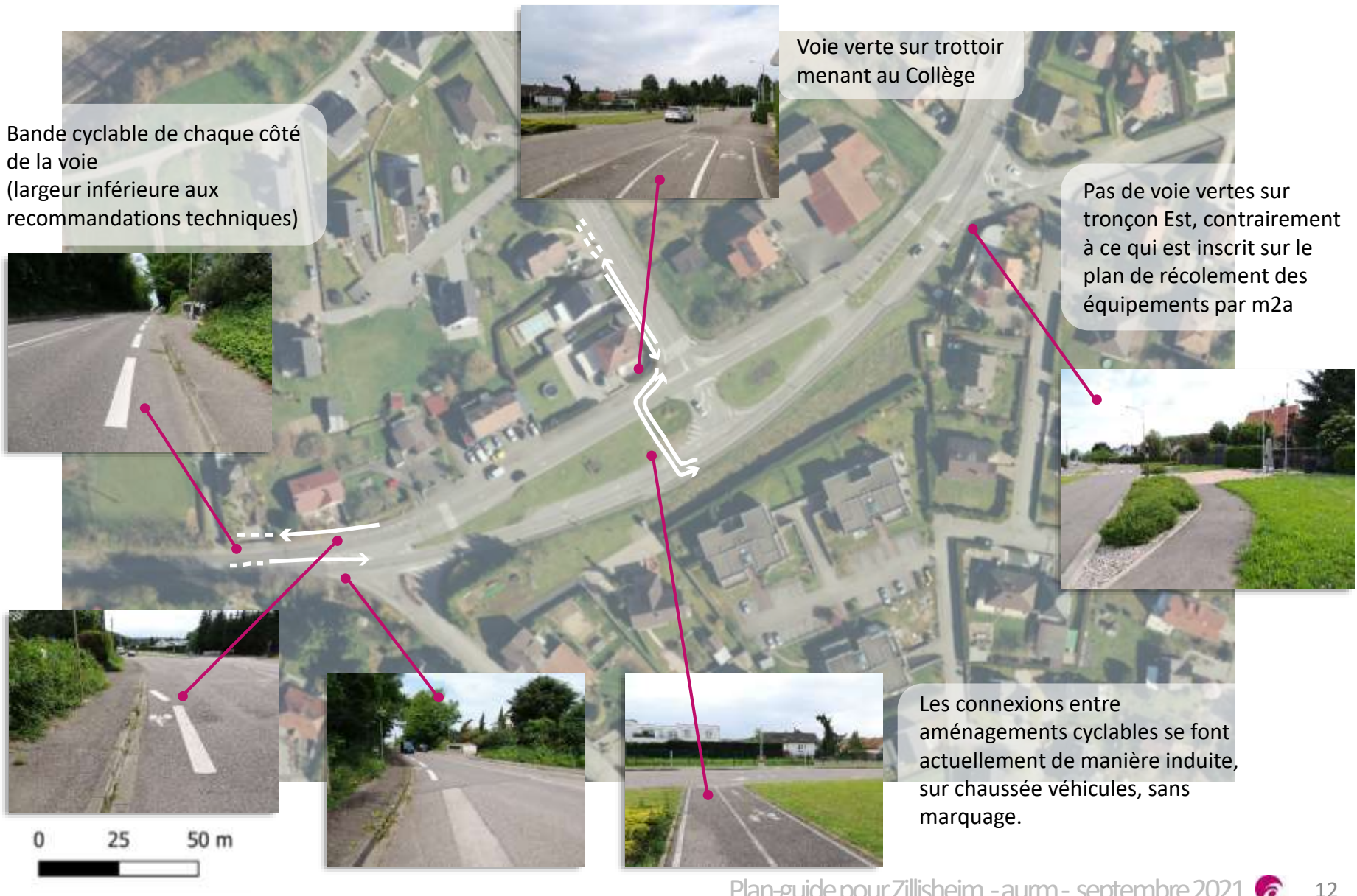


Mieux mettre en scène l'entrée Est du Bourg et mieux l'intégrer au paysage

> **cadrage par un alignement d'arbres**

= réinvestir les bas-côtés dans le cadre d'une démarche d'animation foncière (avec les propriétaires du domaine privé)

Etat existant du réseau cyclable



Propositions de liaisons cyclables au niveau du carrefour

Usage piéton de ce côté (trottoir classique ou bande marqué en parallèle de la bande cyclable)

Continuation à prévoir dans le cadre du schéma cyclable m2a (connexions inter-communes)

Vers les sentiers de promenade

Signalisation au croisement

Connexion par bande cyclable sens unique sur trottoir

Voie verte double sens sur trottoir existant - élargissement à 3m minimum

Marquer la traversée vélo

conexion réseau existant

Signalisation au croisement

Vers les sentiers de promenade

Piéton :

Cycle :

Voie verte :

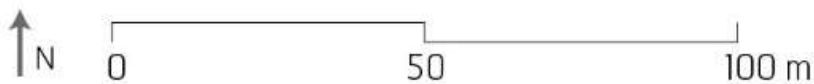
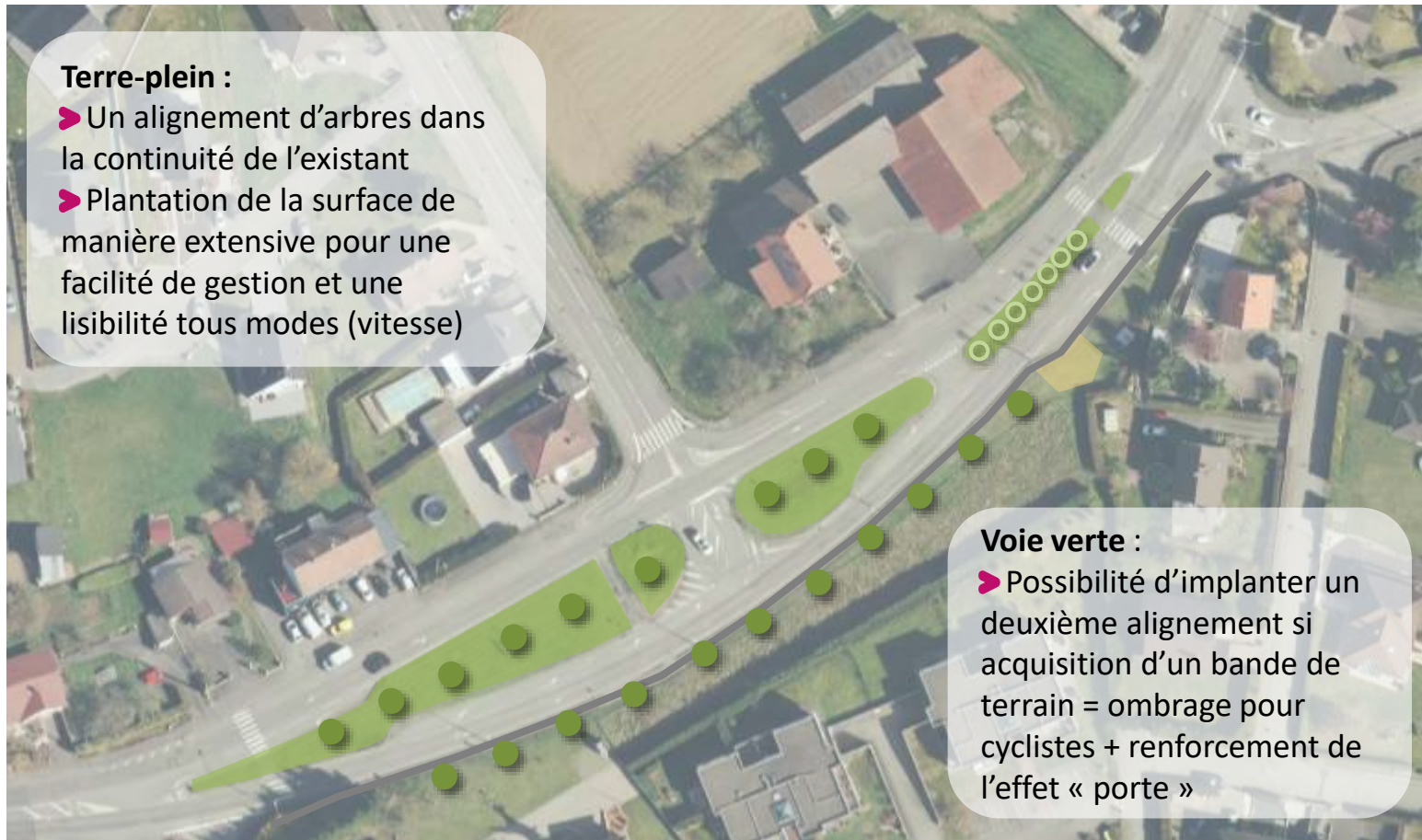
En blanc : Réseau cycle existant

0 25 50 m

Plan-guide pour Zillisheim - aum - septembre 2021

Principes de mise en valeur paysagère du carrefour

Marquer ce carrefour, cette « porte », par une intervention en volume.
Traitement végétal au sol formant un ensemble simple et uniforme





Principes de mise en valeur paysagère

Pour occuper la surface du terre-plein, un **choix de végétalisation « extensive »** :

- Prairie fleurie ou
- Vivaces et graminées



La prairie fleurie peut favoriser la biodiversité.

Elle peut être tondue ou « sculptée » sur les pourtours, puis en fauche tardive en fin de saison (pas d'occupation l'hiver)



Vivaces et graminées nécessitent moins d'entretien que des fleurissements annuels. Un choix adapté permet de réduire les besoins en arrosage. Elles peuvent amener une animation colorée tout au long de l'année. Elles peuvent être de type couvre-sols.

Option avec « modelage » du terre plein : créer des « vagues » engazonnées ou couvertes de plantes couvre-sol sur tout le linéaire.

NB: à faire en adéquation avec le maintien de la visibilité tous modes





FAUBOURG DE MULHOUSE – Carrefour Plessier : cycles et paysage

Principes de mise en valeur paysagère Illustration indicative



◀ Avant

▼ Après (photomontage)





Principes de mise en valeur paysagère Illustration indicative



Option « double alignement »

◀ Avant

▼ Après (photomontage)





Un objectif d'amélioration des pratiques et d'optimisation de l'entretien de vos espaces ?

- Optimisation de l'**arrosage** et des travaux d'**entretien**
- Amélioration du **cadre de vie et de la santé**
- Contribution **biodiversité** du territoire ainsi qu'à la **qualité de l'eau**
- Levier important pour favoriser les pratiques **piéton/vélo**
- Sujet consensuel et **plébiscité**
- Thématique fédératrice pour la **participation citoyenne**

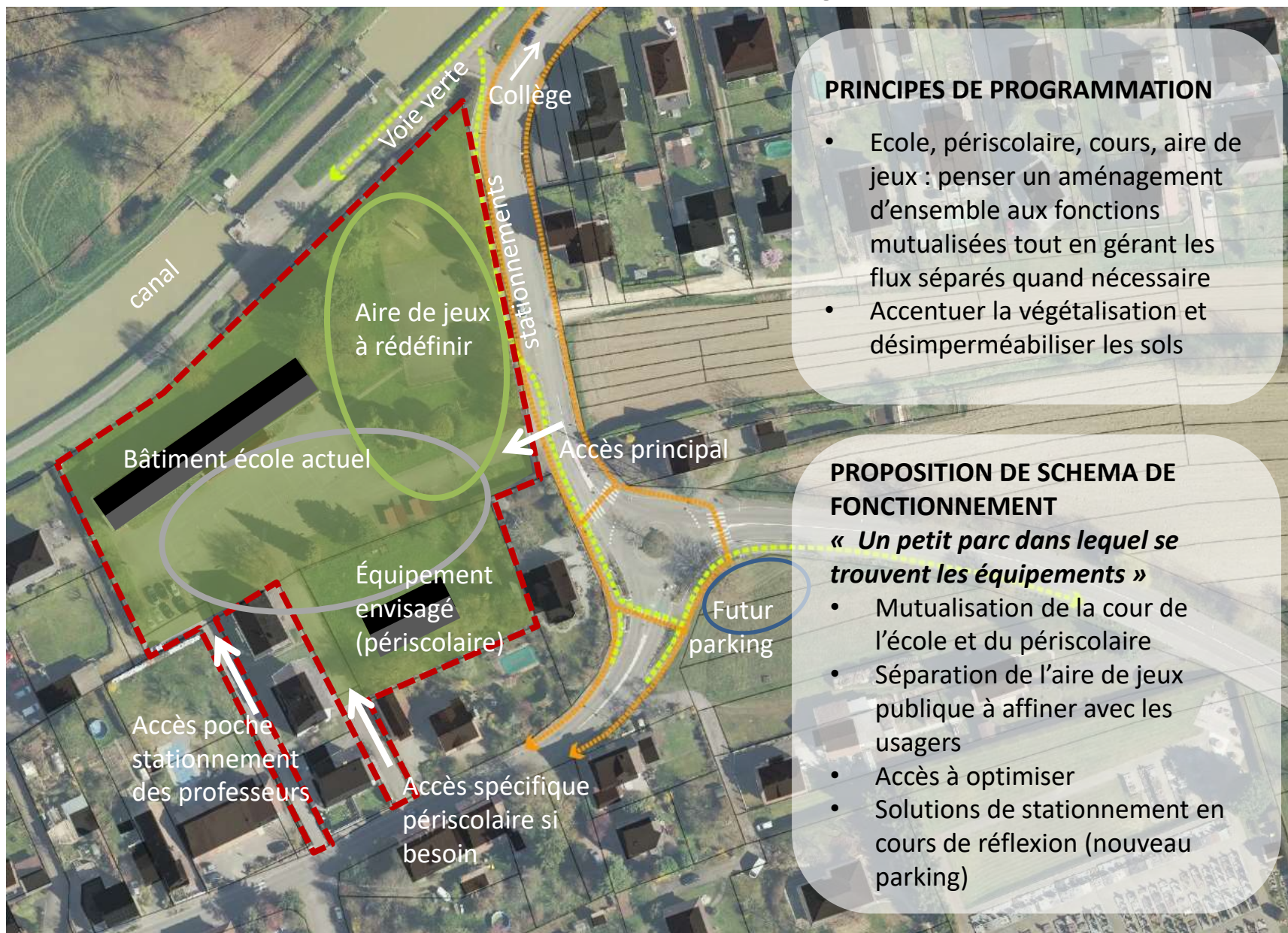
> Mise en place de pratiques de **gestion différenciée des espace verts**

Possibilité de formation complémentaire des équipes et d'accompagnement de la commune





RUE DU SEMINAIRE - Ecole et aire de jeux



PRINCIPES DE PROGRAMMATION

- Ecole, périscolaire, cours, aire de jeux : penser un aménagement d'ensemble aux fonctions mutualisées tout en gérant les flux séparés quand nécessaire
- Accentuer la végétalisation et désimperméabiliser les sols

PROPOSITION DE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

« *Un petit parc dans lequel se trouvent les équipements* »

- Mutualisation de la cour de l'école et du périscolaire
- Séparation de l'aire de jeux publique à affiner avec les usagers
- Accès à optimiser
- Solutions de stationnement en cours de réflexion (nouveau parking)



RUE DU SEMINAIRE - Ecole et aire de jeux

Adaptation au changement climatique

LES COURS « OASIS » : des cours
d'école « nature »

> Espace plus **agréable et frais**
(canicules)

> Cadre apaisant et ludique, **support
d'apprentissages**

> Aménagement favorable à la
biodiversité

Végétation, plantation,
pleine terre



Revêtements perméables,
à fort albédo



Mobilier favorisant l'ombrage



Fontaine

Gestion des eaux
pluviales



CEREMA



Cahier de recommandations : <https://www.caue75.fr/content/cahier-de-recommandations-oasis>

Post-Covid et contact avec la nature

A proposer à l'équipe pédagogique :
Intégrer des aménagements compatibles avec les **activités et un enseignement à l'extérieur.**



Préau/ombrage

« Salle de classe » en extérieur

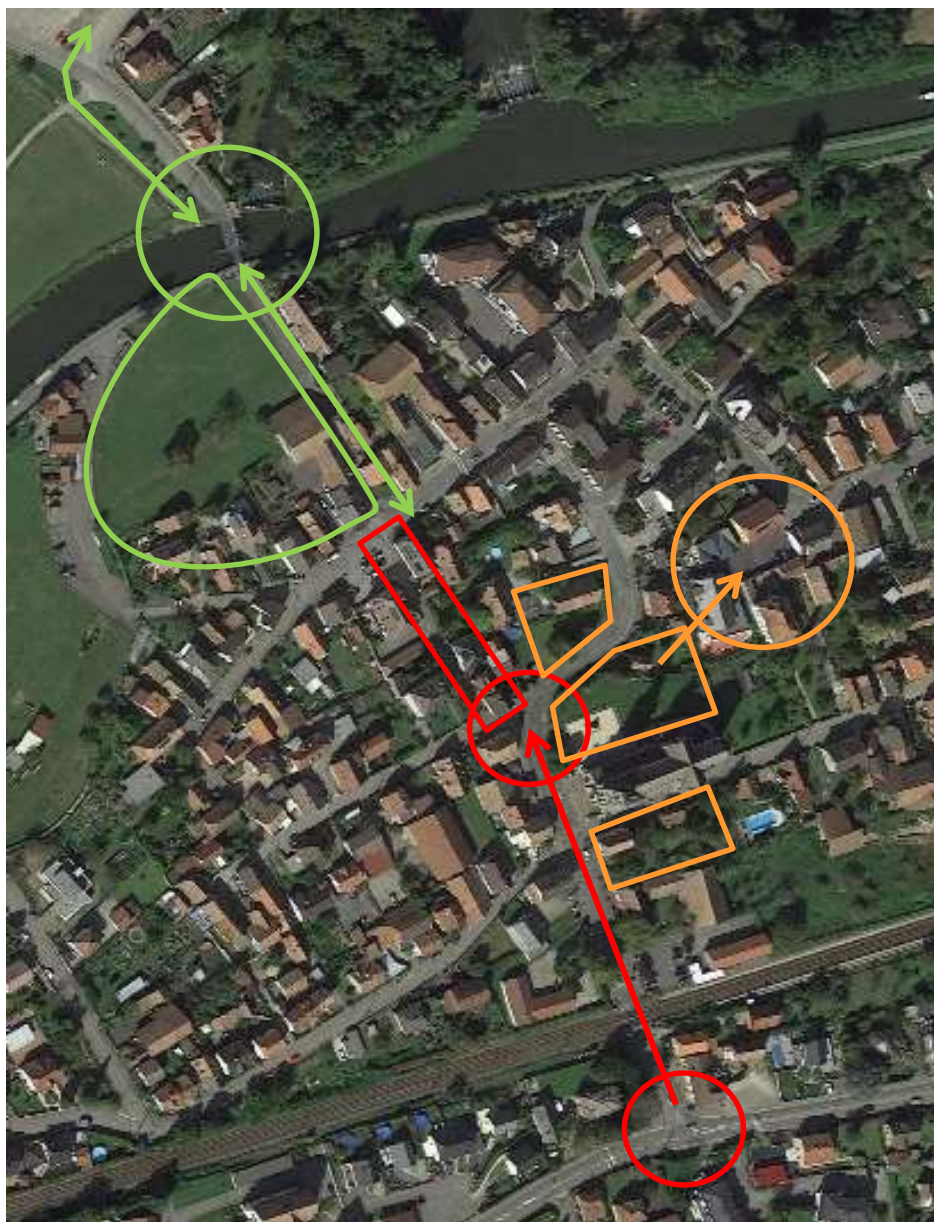


Petit amphithéâtre





SECTEUR CENTRE VILLAGE : un chapelet d'aménagements



Côté bourg: à réfléchir en lien avec l'emplacement réservé et l'orientation d'aménagement du PLU

Côté plaine : aménagement à souligner

Gestion des flux des différents modes de déplacement au niveau du pont mobile

Réflexion sur les propriétés communales des abords de l'église

Mise en valeur du jardin du monument aux morts et lien piéton avec le pôle d'équipements

Lisibilité de la continuité modes doux vers le rue de Hochstatt

Accroche du Faubourg vers le centre : aménager la section entre la gare et l'église

**Un atout :
de nombreuses propriétés communales**





SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

Accroche au Faubourg de Mulhouse



Assurer la meilleure continuité possible des cheminements piétons/cycles au passage à niveau
> Cycliste pied à terre

Sécurité : proposition de renforcer le marquage du passage piéton/cycles

Récolement du plan géomètre du projet en cours

NB : La cohabitation piétons/vélos sur le trottoir peut être sujet à des conflits d'usage.

Pour aller plus loin: des fiches sur les aménagement cyclables et les interactions avec le piétons, par le CEREMA: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema>

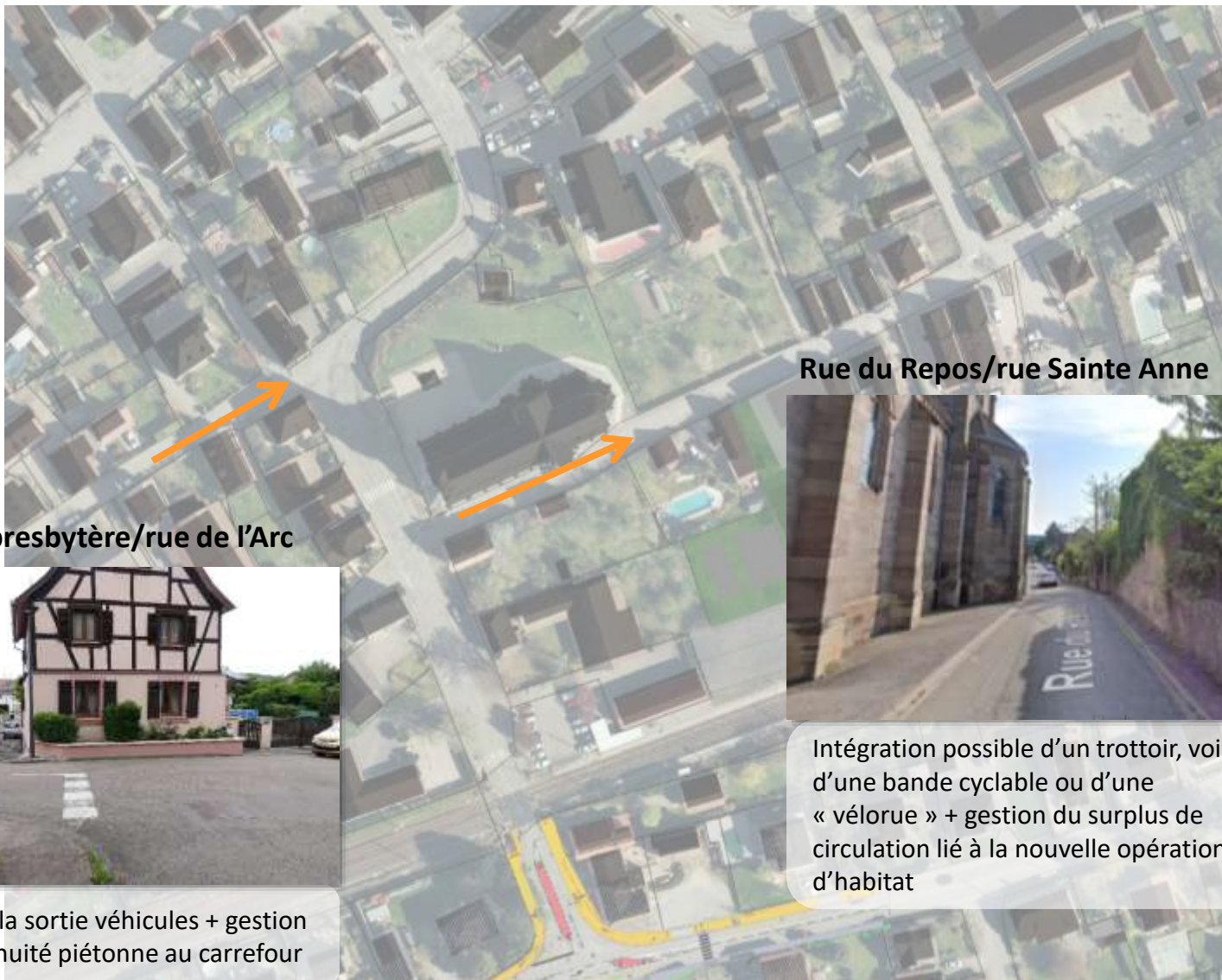
Exemples





SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

Proposition de passage de deux rues à sens unique



Rue du Repos/rue Sainte Anne

Rue du presbytère/rue de l'Arc



Gestion de la sortie véhicules + gestion de la continuité piétonne au carrefour



Intégration possible d'un trottoir, voire d'une bande cyclable ou d'une « vélorue » + gestion du surplus de circulation lié à la nouvelle opération d'habitat





SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

La rue de l'Eglise fait jusqu'à 16m de large, l'endroit le plus contraint est au droit de l'Eglise, avec une largeur de 12m

3 options pour intégrer les cycles

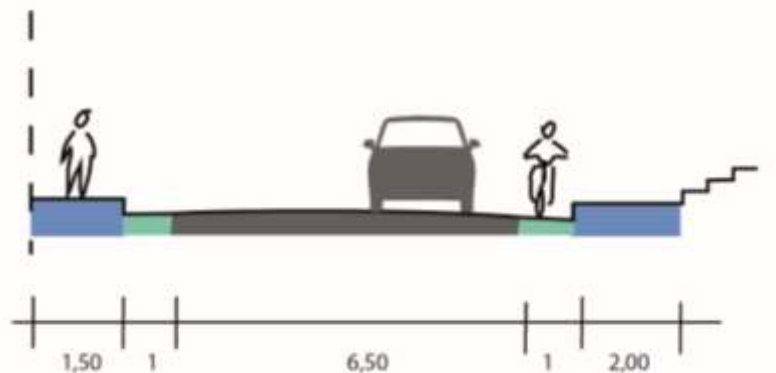
1- Zone 30 : Mixité cycles et véhicules sur chaussée.

Etant donnée la nature de la rue de la Gare (tournant et dénivelée) > non recommandé

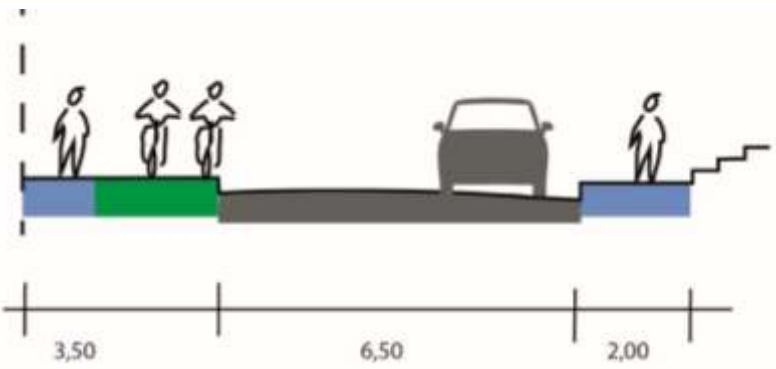


Exemples en France

2- Bandes cyclables de part et d'autre de la voie



3 - Piste bidirectionnelle sur trottoir



Les modalités sont à préciser par un bureau d'étude

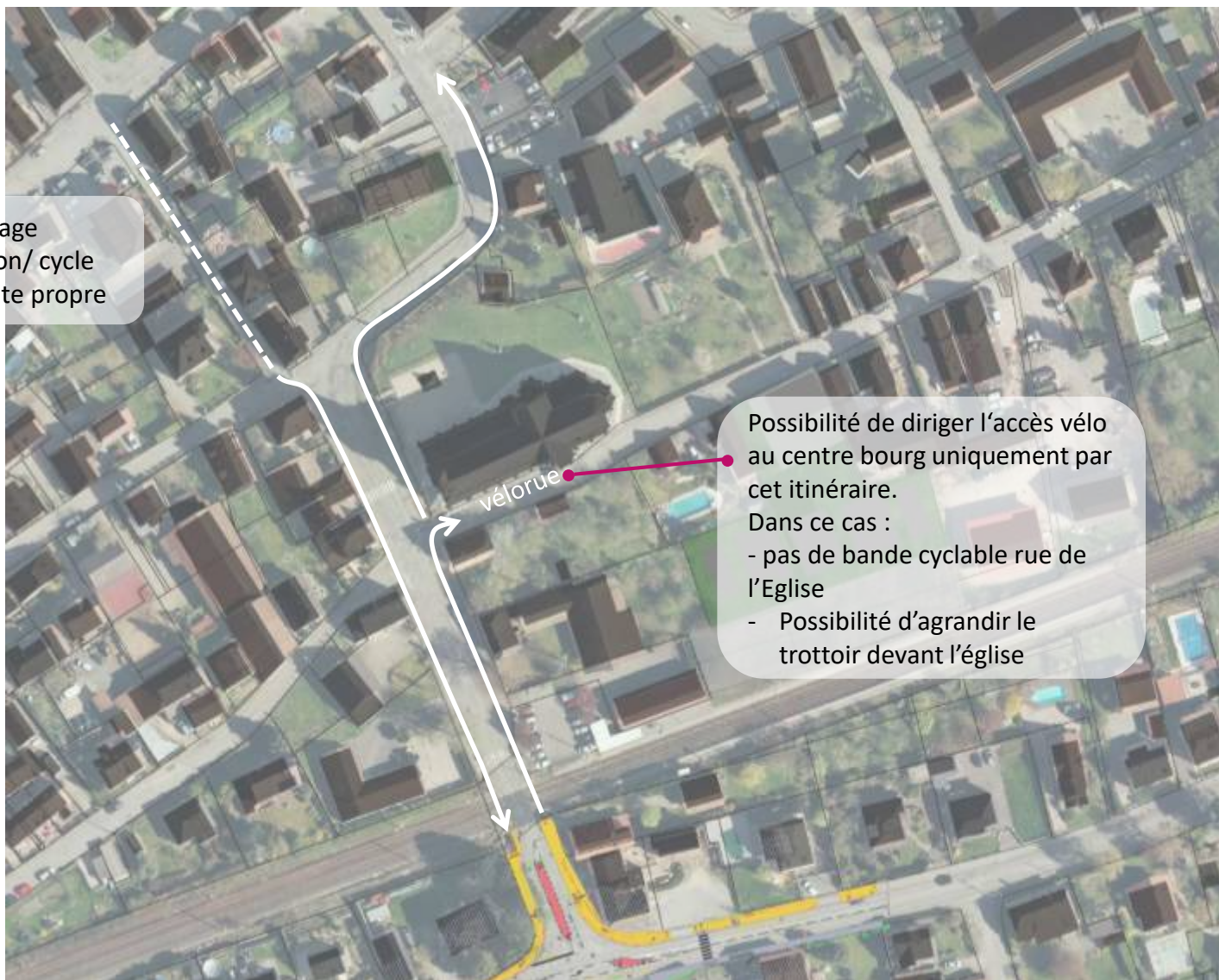




SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

Option « bandes cyclables » (2)

Passage piéton/ cycle en site propre



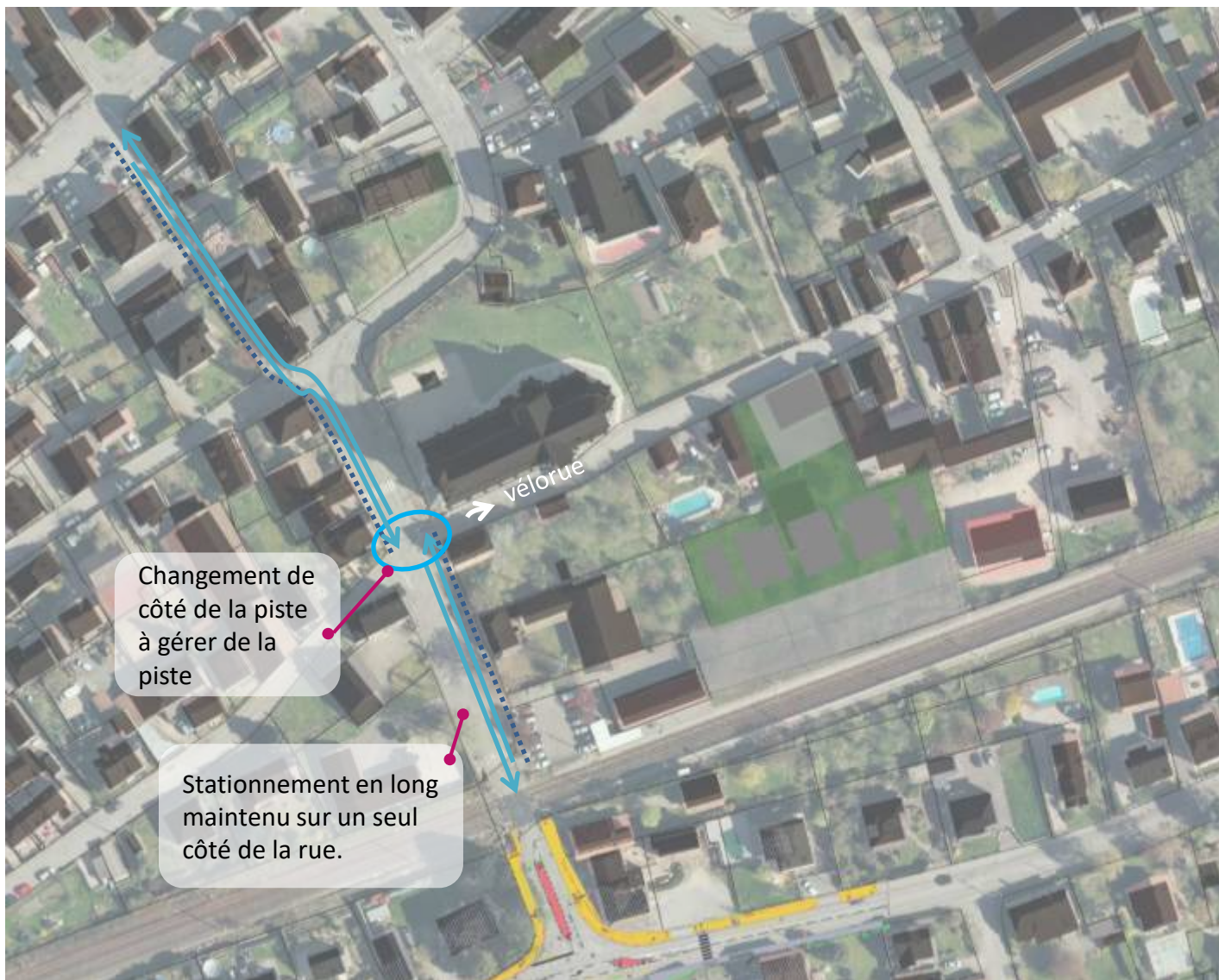
Bande cyclable sur chaussée :





SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

Option « piste bidirectionnelle sur trottoir » (3)

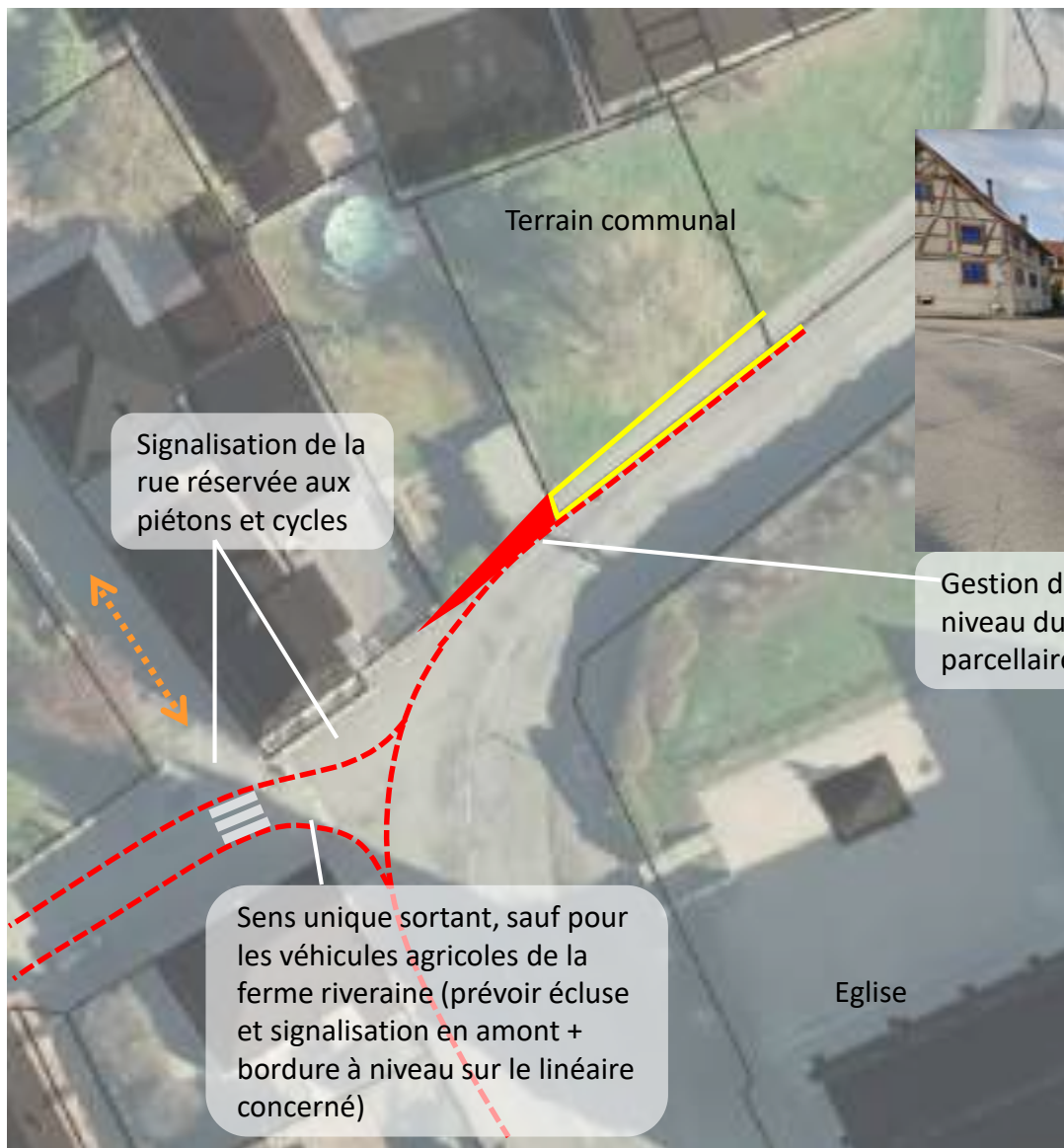


Piste bidirectionnelle sur trottoir à côté du cheminement piéton:





Continuité piétonne au niveau du tournant



Gestion de la continuité piétonne (création d'un trottoir) au niveau du tournant : négociation foncière/échange parcellaire.



SECTEUR CENTRE VILLAGE - De la gare à l'église

Eglise : donner au square le rôle d'un parvis



Léger élargissement de trottoir possible si la bande cyclable emprunte la rue du Repos

Trottoir continu au croisement de la rue du Repos + réduction largeur de la chaussée (rue sens unique)

0 10 20 m



Adaptation de la rampe existante

Espace de rencontre dévié vers le square existant au nord de l'église :

- Plus de sécurité
- Mise en valeur du square (bancs et arbres)



après ←

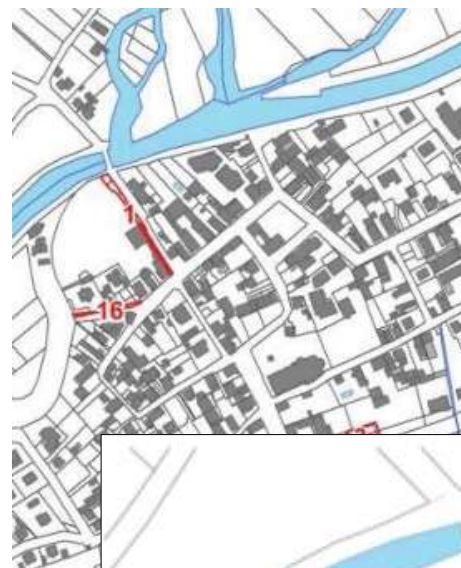
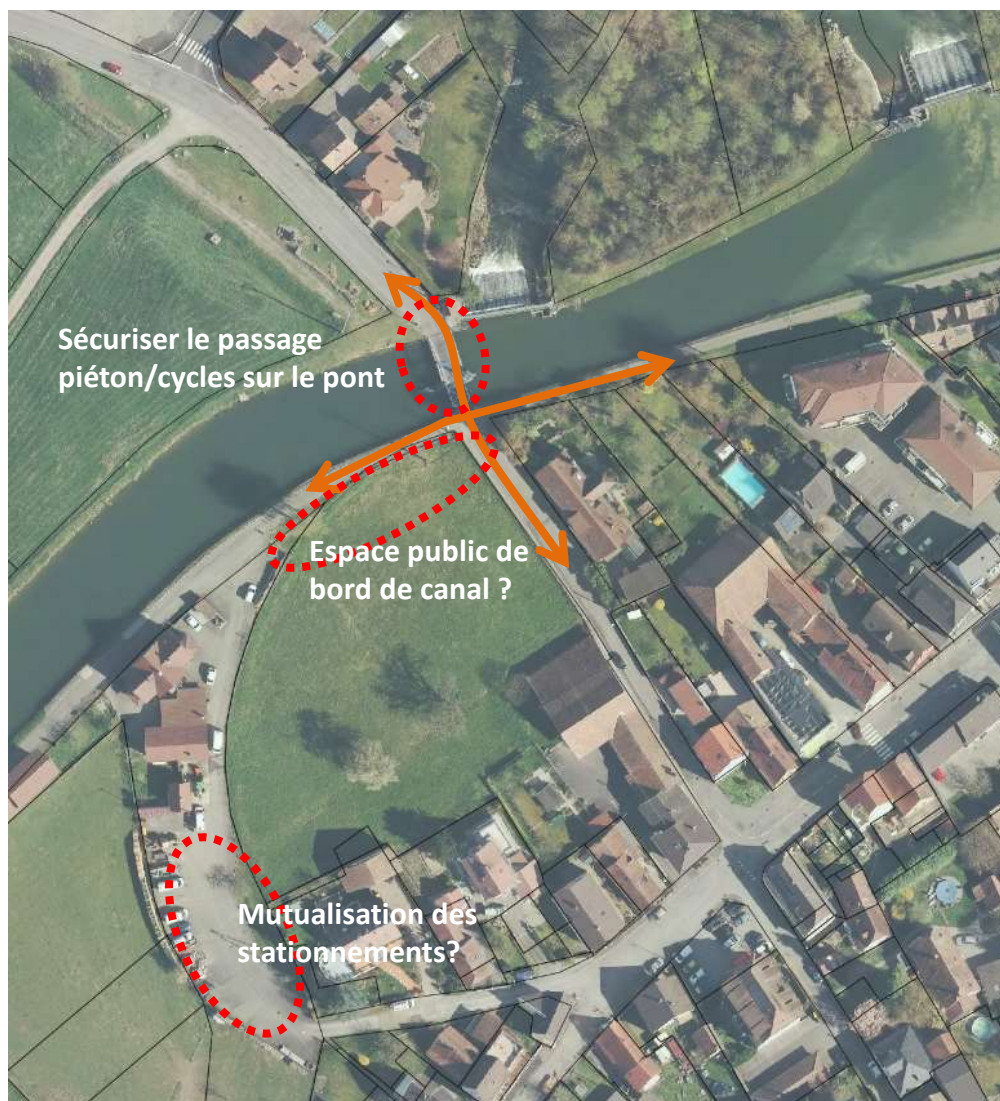


← avant



SECTEUR CENTRE VILLAGE

Repenser l'orientation d'aménagement et ses abords



Emplacements réservés (PLU)

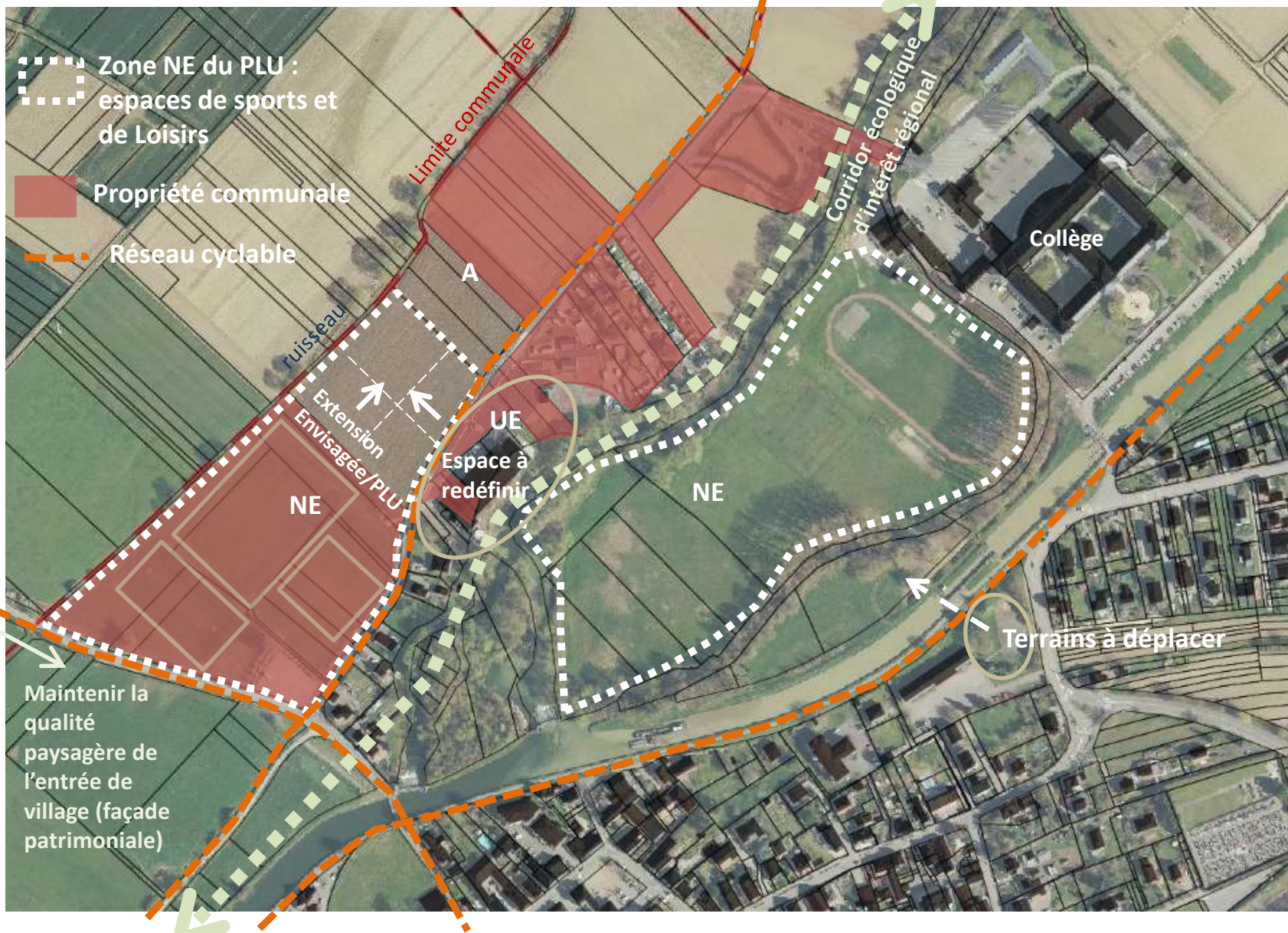


Orientation d'aménagement (PLU)





PLAINE SPORTIVE : cadrage



Zone NE du PLU :
espaces de sports et
de Loisirs

Propriété communale

Réseau cyclable

Limite communale

Corridor écologique
d'intérêt régional

Collège

ruisseau
Extension
Envisagée/PLU

UE
Espace à
redéfinir

NE

Terrains à déplacer

Maintenir la
qualité
paysagère de
l'entrée de
village (façade
patrimoniales)



0 100 200 m





PLAINE SPORTIVE - repérages



Un paysage de qualité à maintenir et mettre en valeur en entrée de commune, en venant de Hochstatt : silhouette du village et accompagnement arboré



Bassin de rétention près du Collège : un potentiel de renaturation/ amélioration de la biodiversité



LES PRINCIPES

Parking à mutualiser

Maillage végétal à renforcer

Imperméabilisation du sol à modérer

Connexion à souligner

Petits aménagements de convivialité

QUELS BESOINS ?

Evaluer les besoins au plus près pour modérer la consommation foncière de terres agricoles

- **Maintien des terrains existants ?**
- **Déplacements ?**
 - Terrains aire de jeux
 - Terrains de tennis
- **Nouveaux terrains ?**
Citypark , fitness, danse plein air, terrain multisport, ...
Autres usages : pétanque, pique nique ...
- **Infrastructures ?**
 - Stationnements suffisants
 - Sanitaires, vestiaires ? A mutualiser, à concentrer côté est de la rue
- **Connections piétonnes à développer ?**
- **Lieu d'accueil Pour les jeunes ?**



0

100

200 m





PLAINE SPORTIVE : proposition d'un « pré-verdissement »

Schéma de principe indicatif



Accord de principe de la DDT (bureau de l'eau) sur des plantations en zone inondable si celles-ci ne présentent pas d'obstacle à l'écoulement des eaux

STRUCTURATION PAYSAGÈRE DE LA PLAINE SPORTIVE ... *en créant un « bocage » en pointillés*

- Plantation de haies discontinues, ponctuée d'arbres de haut jet en limite de parcelle de propriété communale (voire autres, en accord avec les propriétaires). En bord de ruisseau: renforcement de la ripisylve existante.
- Création de plans visuels intermédiaires tout **en maintenant les vues** sur le village
- Amélioration de la naturalité du bassin du parking du collège (conseil écologue)

> Des financements possibles





Publication éditée et imprimée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction :
Cécile CALIFANO-WALCH
cecile.califano-walch@aurm.org - tel : 03.69.77.60.78

Directrice de la publication :
Viviane BEGOC, directrice de l'AURM

Octobre 2021

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.

AURM
33 avenue de Colmar - 68 200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71